



CAP PRÉPARATION ET RÉALISATION D'OUVRAGES ÉLECTRIQUES

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances et savoir-faire permettant d'accéder à un emploi d'électricien dans les domaines du bâtiment, des travaux publics, des installations publiques ou de l'industrie.
- Installer des équipements électriques : façonner les canalisations et les supports adaptés, mettre en place les matériels, raccorder les appareils
- Effectuer les essais de sécurité, participer à la mise en service et à la livraison de l'installation
- Assurer la maintenance, le dépannage ou l'échange de pièces défectueuses.

CONTENU

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Français
Histoire Géographie
Prévention santé environnement
Mathématiques
Sciences physiques appliqués

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Expérimentations, mesures sur des applications professionnelles
Technologie générale
Lecture de plans, représentation graphique et modélisation
Réalisation d'une installation tertiaire
Réalisation d'une installation de type habitat
Sécurité des personnes, des biens et de l'environnement

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Niveau de la formation : Niveau V
Modalités de formation : Alternance en contrat de professionnalisation :
2 jours en formation, 3 jours en entreprise

FINANCEMENT

Contrat de professionnalisation
Congé individuel de formation (C.I.F.)
Financement du Conseil Régional pour les Demandeurs d'emploi
Reconversion professionnelle (C.S.P)

